PETITION CONTRE LA FERMETURE DES AGENCES POLE EMPLOI L'APRES-MIDI

La Direction générale décide de **fermer les agences tous les après-midi** à l'ensemble des demandeurs d'emploi hormis celles et ceux qui seront convoqués. Cette politique remet en cause les principes fondamentaux du Service public : accessibilité, continuité et égalité de traitement.

Les usagers du Service public de l'Emploi et les personnels de Pôle emploi **revendiquent le maintien d'un accès direct au service des agences Pôle emploi** matin comme après-midi. Car dans le cadre des missions qui sont confiées à Pôle emploi, c'est au sein des agences Pôle emploi que les usagers peuvent avoir accès à du matériel technique (photocopieuse, accès internet et téléphone) ainsi qu'à de la documentation nécessaire à leurs recherches d'emploi. Surtout, **l'accès direct aux agences Pôle emploi permet aux usagers de bénéficier de l'expertise des personnels de Pôle emploi**.

C'est pourquoi, en tant qu'usagers du Service public de l'Emploi et personnels de Pôle emploi, nous souhaitons que les agences restent accessibles sans rendez-vous matin comme après-midi.

NOM	PRENOM	SIGNATURE

Paris, le 27 janvier 2016